

Institut d'Etudes Judiciaires
Université d'Evry Val d'Essonne

DROIT DES OBLIGATIONS (n°1)

Durée : 2 h ½

Code civil non annoté autorisé

Résoudre le cas pratique ci-dessous reproduit :

De passage à Paris (le 4 septembre), M. Edouard Comphian, grand amateur de voitures anciennes, rend visite à M. Filou Tiez, concessionnaire qui a justement une superbe voiture ancienne à vendre.

M. Filou Tiez n'étant pas encore fixé sur le prix qu'il entend obtenir pour celle-ci, promet à M. Comphian de lui écrire à Grenoble (ou celui-ci réside) pour lui indiquer son prix. En effet, une semaine plus tard (le 11 septembre à midi), M. Comphian reçoit une lettre de M. Filou Tiez, lui indiquant qu'il est prêt à lui vendre le véhicule pour la somme de 5 000 euros.

M. Comphian, estimant ce prix plus que raisonnable, répond immédiatement ; il poste sa lettre le 11 septembre à 15 heures : il accepte. Sans réponse deux semaines plus tard, il téléphone à M. Filou Tiez, et quelle n'est pas sa surprise (et sa déception) lorsque ce dernier lui indique que, sans nouvelles de lui, il a vendu la voiture à quelqu'un d'autre, le 15 septembre à 20 heures (et n'a reçu la lettre d'acceptation que le 16 septembre au matin).

Pour arranger les choses, M. Filou Tiez propose à M. Comphian un autre modèle. M. Comphian veut absolument éviter que pareille mésaventure ne se reproduise ; il se rend à Paris le lendemain et acquiert la voiture. Comme il est fier au volant de sa superbe voiture !

Malheureusement, M. Comphian crève un pneu ; au garage le plus proche, on lui indique que le pneu ne peut être remplacé car ce modèle n'est plus fabriqué. Il contacte alors M. Filou Tiez, qui, navré, lui dit avoir (dans la précipitation) oublié de lui signaler ce détail. M. Comphian, furieux, car il ne pourra plus se servir de la voiture, menace M. Filou Tiez de l'attirer en justice (fait de la première vente ratée et de l'ennui survenu à l'occasion de la seconde).

Un ami l'a averti de vos grandes compétences juridiques, il vous consulte. Il souhaite savoir :

Sur quels fondements peut-il engager une action et que peut-il obtenir ?
